



## L'ancienne usine de Canari à l'aube d'une nouvelle ère

Près de soixante ans après l'arrêt de son exploitation, la mine d'amiante à ciel ouvert du Cap Corse va connaître d'importants travaux dès la rentrée. Pour la première fois depuis sa fermeture en 1965, un vaste projet de réhabilitation se dessine pour cette immense friche industrielle

Une gigantesque verrière grise aux vues impressionnantes sur la mer. Sur le versant ouest du Cap Corse, l'ancienne mine d'amiante à ciel ouvert de Canari surplombe le littoral depuis la route qui serpente le long de la côte.

Depuis sa fermeture, le 12 juin 1965, le site de l'usine demeure une inextinguible friche industrielle qui étend sur plus de quatre hectares de bâtiments abandonnés, de silos ébréchés et de galeries souterraines. Le départ du géant français de l'amiante, Eternit, a laissé un vaisseau fantôme et un immense cratère sur les côtes du Cap Corse.

L'image de ce paysage lunaire et de cette carcasse industrielle ne sera peut-être bientôt plus qu'un (mauvais) souvenir dans la mémoire des habitants de la microrégion. L'usine va en effet connaître d'importants travaux dès la rentrée de septembre.

Pour la première fois, quasiment soixante ans après l'arrêt de son exploitation, un grand projet de réhabilitation se dessine pour cette colossale friche industrielle. Une mission d'étude confiée à un cabinet spécialisé a tracé les lignes directrices d'une vaste opération de « déconstruction » des bâtiments.

Les premiers coups de pioche vont être consacrés à l'ancienne mensuérie et aux locaux situés

dans la partie basse du site. « On n'a jamais été aussi près du bit », avoue Jean-Michel Simonetti, le maire de Canari. Élu à la tête de la municipalité aux dernières municipales, en 2020, celui-ci a hérité de ce dossier aussi ancien qu'épineux. Lorsque la commune a décidé, en 1973, de racheter le site pour le franc symbolique à Eternit, qui l'a exploité durant près de trois décennies, elle s'est faite de se donner des difficultés que cela engendrerait.

À l'état de ruine, les anciens bâtiments de l'usine qui menacent ruine ont longtemps paru intouchables. Difficiles à démanteler ou même à dynamiter en raison d'un impact probable sur la falaise comme sur la santé en raison des fibres d'amiante contenues dans le bâtiment.

**« Un dossier d'une très grande complexité »**

Au regard de sa position topographique, de l'urgence du chantier et des impératifs de sécurité, l'idée de réhabiliter ce site orphelin, qui n'a plus aucun responsable solvable, a souvent été assimilée à une vue de l'esprit. Ces vingt dernières années, des travaux d'urgence ont certes été conduits par l'État sous l'égide de l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Énergie (ADEME) avec le soutien du Fonds



Avant d'être une énorme tâche dans le paysage de carte postale du Cap Corse, l'usine de Canari a longtemps été un fleuron industriel qui a dynamisé l'économie de toute une région. GERARD BALDOCCHI

LE CHIFFRE

22

millions d'euros ont été investis ces vingt dernières années par la puissance publique pour la mise en sécurité et l'entretien du site de l'ancienne mine de Canari.

europeen de développement régional.

Les opérations ont permis d'empêcher des éboulements sur la mine et des glissements de terrain provoqués par les intempéries successives. Mais, chaque fois, ces travaux se sont heurtés à des contraintes hors norme : recherches d'expertises agréées, règles de protection d'habitants, pertes de combustibles et de masques réglementaires, temps de travail réduit pour éviter un contact continu avec l'amiante, arrosage régulier du site pour empêcher les poussières de s'élever...

Ces « spécificités » coûtent aussi très cher. Depuis des années, l'entretien de cette friche industrielle continue en effet d'engorger des sommes colossales. Au total, ces vingt dernières années, l'État a financé quelque 22 millions d'euros de travaux de mise en sécurité. « Techniquement, c'est un dossier d'une grande complexité », explique Pierre Vignaud, chef de projet à l'Ademe. Le site est sensible en raison de la présence d'amiante et constitue une dangerosité avec des risques d'effondrement sur la mine et d'inondation de la nature. C'est

pourquoi il s'agit aussi toute chose de limiter les risques pour les riverains et l'environnement.

**« Nous voulons conserver un lieu de mémoire »**

Dans le sillage de cette première phase de travaux, d'ici la fin de l'année, la remise à l'état naturel de l'ancienne mine d'amiante devrait être engagée. Compagnon : la déconstruction de l'ensemble des bâtiments et la végétalisation de cet enchevêtrement de terrains vagues qui

dévalent en terrasses jusqu'à la mer.

Le dossier est à l'étude dans les bureaux de la préfecture de Haute-Corse et pourrait bénéficier de crédits prévus dans le cadre du Plan de relance. La norme sera, en effet, pas inclusion pour les finances publiques : il faudrait compter environ trente millions d'euros pour réformer définitivement la plaie encore vive de l'amiante dans le Cap Corse. Une plaie qui, à Canari, renvoie à la mémoire collective des flots de souvenirs de prospérité et de souffrance (lire ci-des-

sus). La municipalité n'entend pas l'effacer totalement mais retient un peu de ce passé pour éviter qu'il ne tombe dans l'oubli.

« Pour les cinquante ans de la fermeture de l'usine, la commune avait organisé une exposition photographique et dirigé une table face à la friche », rappelle Jean-Michel Simonetti. Nous voulons conserver un lieu de mémoire. Car même si cette aventure industrielle a souvent été dévalorisée, elle a marqué la vie locale et elle fait partie de notre histoire.

JULIAN MATTEI

# L'histoire controversée de l'industrie la plus florissante de l'île

Avant d'être une immense tâche dans le paysage de carte postale du Cap Corse, l'usine de Casati a longtemps été un fleuron qui a dynamisé l'économie de toute une région.

Théâtre commercial en 1888, Un fougère, Ange-Antoine Lombardi, fait la découverte, sur les hauteurs du village, d'un filon d'amiante qui deviendra le premier gisement de la métropole. Des explorations sont menées et débouchent, vingt ans plus tard, sur l'aménagement d'une « usine pilote ».

La société Enamit pose les jalons d'une carrière exploitée de façon quasi artisanale. Il faudra attendre 1941 pour assister au lancement d'une véritable aventure industrielle à travers la création de la Société minière de l'amiante

(SMA). Les premiers résultats ne se font pas attendre : très vite, la production du site permet de couvrir près de la moitié des besoins industriels français.

## Le temps du soupçon autour de l'amiante

À son apogée, Casati produit jusqu'à 20 000 tonnes d'amiante par an, employe près de 400 salariés et assure plus d'un tiers de l'activité commerciale du port de Bastia pour l'acheminement des minerais vers le continent. « Économiquement, l'amiante a apporté beaucoup à la commune, estime Jean-Michel Simonetti, le maire. Des familles sont venues s'y installer, ainsi que dans les collèges universitaires. À cette époque, Casati

comptait plus de 800 habitants, et fin a même construit des HLM. »

Au début des années soixante, l'amiante est même « l'industrie la plus florissante de l'île », assure Guy Meria, auteur de *L'industrie industrielle de l'amiante en Corse* (éditions Alain Picaud, 2004). Seulement voilà : la baisse de rentabilité conjugée à l'épuisement de la mine et aux premiers dégâts sanitaires ont eu raison de cette activité qui aura employé au total près de 1 500 ouvriers.

Le gisement cesse de fonctionner le 12 juin 1965. L'usine de Casati ferme ses portes et, avec elle, l'un des seuls chapitres industriels de la Corse. Le temps du soupçon lui succède bientôt sur la société de l'amiante et les conditions de travail sur le site. De nombreux ouvriers sont atteints d'asthme,

une maladie chronique de l'appareil pulmonaire due à l'inhalation prolongée de fibres d'amiante. Plusieurs dizaines d'autres cas seraient décelés.

## « Le premier combat écologique corse »

Des démarches de démarches ont été nécessaires pour que les victimes et leurs familles soient reconnues comme telles. Au début des années 2000, la création du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante a donné lieu à des dédommagements à raison de plusieurs millions d'euros à la suite de l'action menée par l'Association régionale de défense des victimes de l'amiante (Ardeva). Mais nombre de morts n'ont pu être directement liés à la fibre.

Les dégâts ont aussi été maritimes. Durant la période d'exploitation, d'importants volumes de déchets issus de l'usine sont jetés à la mer. Selon l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), l'impact environnemental a été fort au moment des déversements, dont témoignent encore les galets noirs de la plage de Nona, mais ces rejets n'ont pas d'incidence sur la santé.

Reste que, d'après les investigations de Guy Meria, près de deux millions de tonnes de « stériles » - les déchets de minerai - ont été évacués sur le littoral. À cette époque, des reconstitutions apparaissent pour faire cesser ces rejets.

« Cela a été souvent oublié, mais dès 1951, Casati a été au centre du premier combat écologique de la

Corse, même si il a été perdu », rappelle l'historien. Le sujet interpelle alors les autorités, qui s'engagent dans des contre-journaux sur la santé. En 1976, le département de la Haute-Corse lance une mission pour évaluer la nocivité de l'amiante. Mais il faudra attendre une vingtaine d'années, le premier janvier 1997, pour voir son usage interdit en France.

« Enamit a été condamné dans plusieurs pays pour ses pratiques et les conditions de travail de ses employés mais, à Casati, la question de sa responsabilité n'a jamais été posée, souligne Guy Meria, tant d'un point de vue sanitaire qu'environnemental. Et, aujourd'hui encore, c'est l'État, dans le contre-journaux, qui en paie les conséquences. »

J.M.